

TRAN VAN Tong
55, boulevard Mondetour,
91400 Orsay

Ambassador William COLBY
Fax 202 338 5233

Le 24 Juin 1992

Cher Mr. COLBY,

J'ai bien reçu votre fax du 20 Juin et vous en remercie. C'est moi qui dois m'excuser d'avoir tardé à vous donner de mes nouvelles. La raison en est que j'ai attendu et que j'attends toujours de recevoir les propositions du traducteur que m'a recommandé notre ami Doug Pike, Mr BUI VAN Phu de SAN FRANCISCO. Mr Phu m'a aussi promis de m'envoyer, au titre de test, la traduction d'un chapitre de LOST VICTORY. Cette précaution est absolument indispensable. J'ai en effet contacté plusieurs traducteurs à qui j'ai systématiquement demandé de me traduire un chapitre de votre livre. J'ai été très désappointé par les résultats. Non seulement ces traducteurs commettent de temps à autre des fautes de compréhension du texte en anglais, mais encore manquent de professionnalisme et de rigueur, restant très prisonniers de leur prisme personnel sur la guerre. Par exemple étant tous originaires du Nord Vietnam ils ont du mal sur certains passages à restituer les responsabilités et les travers des gens du Nord en les appelant "Nordistes" comme il est écrit dans le texte original. C'est à la suite de cela que j'ai téléphoné à Doug Pike pour lui demander de me recommander un bon traducteur.

Pour ce qui concerne l'édition, je vous confirme que j'ai l'accord d'un éditeur Vietnamien de Paris, "La librairie NAM A" qui a une expérience fort longue de l'édition et de la distribution de livres vietnamiens dans la communauté vietnamienne à l'étranger, pour publier LOST VICTORY en vietnamien dans des conditions convenables. NAM A m'a proposé :

- 1 Soit d'être l'éditeur et le distributeur du livre en revenant un droit de 14% des ventes. Il propose de payer tout de suite une somme forfaitaire correspondant à un tirage de 3000 exemplaires. A charge pour nous, avec cette somme, de régler les frais de traduction et les droits d'auteur. Par la suite tous les tirages complémentaires donneront lieu au reversement des 14%. Il demande aussi un droit d'éditeur pour 45 ans.
- 2 Soit d'être seulement le distributeur général et exclusif du livre. Il souhaite, dans ce cas, que moi même ou le Comité TRAN VAN Ba soient l'éditeur. Il prendra en charge tous les frais d'édition et de distribution. Il propose toujours de faire un premier tirage de 3000 exemplaires et que lui-même soit payé pour ses frais d'édition (imprimerie, distribution etc...) par un certain nombre d'exemplaires - par exemple et pour se fixer les idées : 800 à 1000 exemplaires. Le reste des produits de la vente nous revient directement pour couvrir les frais de traduction et les droits d'auteur.

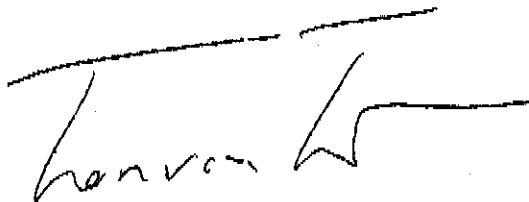
Dans tous les cas NAM A s'engage à assumer les frais de promotion et de publicité du livre dans la communauté vietnamienne dans le monde. En aucun cas nous n'avons à déboursier d'argent. Mais il faut pour cela que les frais de traduction ne dépassent pas 3500-4000 \$ (le prix de vente du livre qu'il recommande est de 16-20 \$). NAM A affirme que ses propositions sont dictées par son désir de diffuser le livre auprès des Vietnamiens et par sa sympathie pour TRAN VAN Ba.

Je serais tenté de vous proposer d'adopter la 2ème formule en confiant à NAM A les droits de distributeur non pas tellement parce que je tiens à ce que notre comité soit l'éditeur, encore que ce serait un très grand honneur pour nous, mais surtout parce que cela me permettrait de contrôler de très près la traduction et que cela vous laisserait les mains libres en évitant de donner des droits pour 45 ans.

De toute façon je ferai dans le sens que vous souhaitez. Quel que soit votre choix je me propose, si vous le voulez bien, de suivre personnellement la traduction, d'en négocier les conditions, d'en vérifier l'honnêteté et la qualité, de fixer les conditions avec l'éditeur suivant vos souhaits de manière à ce que vous n'ayez pas à déboursier quoi que ce soit pour les frais. Evidemment la différence entre ce que versera l'éditeur et les frais de traduction vous sera totalement reversé.

Je pense qu'il est tout à fait envisageable de faire sortir le livre en vietnamien avant la fin de l'année. Dès que vous aurez reçu de votre éditeur américain l'accord formel d'exonérer la diffusion du livre en vietnamien de tout droit et charge et que aurez choisi entre les possibilités proposées par la librairie NAM A, je vous prie de m'adresser une lettre me donnant mandat pour faire éditer votre livre en vietnamien. Je vous prie d'envoyer cette lettre à mon nom à l'adresse du Comité TRAN VAN Ba : 11, rue Poncelet 75017 Paris. Ceci me permettra de conclure un accord rapidement avec la librairie NAM A et de faire démarrer aussitôt les travaux.

Je vous adresse par la poste les photos qui me restent de notre dîner-débat au Sénat en avril dernier. J'en ai reçu d'autres depuis par des amis. De nouveau, je voudrais vous exprimer mes remerciements et ma gratitude ainsi qu'à Mrs. COLBY pour vous être donné la peine de venir à Paris pour parler du Vietnam et de vous occuper si consciencieusement de la liberté au Vietnam. J'espère que les Vietnamiens mesurent pleinement cette chance et se montrent à la hauteur de ce combat. Je reste pour ma part très honoré et touché par votre sympathie et vous prie de croire à mes sentiments très respectueux.



TRAN VAN Tong